
Observations sur le régime parlementaire : de la théorie à la pratique

par Ashley Cochran et Heather Cochran

Plusieurs assemblées législatives offrent un programme de stages qui donne à des diplômés universitaires la possibilité d'observer le fonctionnement d'un régime parlementaire dans la réalité. Dans le présent article, les auteures examinent certaines des causes qui expliquent le gouffre qui existe entre nos attentes à l'égard de nos institutions élues et ce que ces dernières nous apportent.

« Eh bien! Je suppose que c'est pour cette raison qu'on l'a baptisée la période des questions et non la période des réponses! » À la fin de notre stage à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, cette boutade était reprise en chœur tant par les stagiaires que par les observateurs de la période des questions quotidienne. Toutefois, à titre de nouvelles diplômées en sciences politiques et de novices sur la scène législative, cette blague nous laissait un peu songeuses. Elle représentait, en effet, ce que nous avons trouvé de plus choquant — et de plus frustrant — au cours de notre première expérience directe de notre régime de démocratie parlementaire.

En première année, nous avons appris que les parlements étaient des « lieux de parole » — des enceintes où tout d'abord des nobles, puis des élus trouvaient des solutions aux problèmes de l'État et débattaient des questions de l'heure — et parfois aussi, bien sûr, de quelque scandale. C'est peut-être là une interprétation simplifiée et, sans doute, optimiste du rôle des assemblées législatives, mais c'est aussi celle qui inspire nombre de projets de réforme et de renouvellement de cette institution démocratique fondamentale. Cette interprétation illustre aussi notre désir collectif que les parlements soient des lieux où nos représentants élus peuvent, par leurs discours, participer réellement aux affaires de l'État. Ce sont, après tout, des personnages comme Franklin Delano Roosevelt, Winston Churchill et Pierre Elliott Trudeau — les esprits les plus brillants et les meilleurs orateurs — qui peuplent notre

imaginaire politique et constituent l'archétype du législateur dans notre mythologie politique.

En observant les débats à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, nous avons constaté que la « parole » y était bien omniprésente. En effet, les faits, les messages et les renseignements abondaient, mais on y entendait rarement le genre d'échanges profonds qui, idéalement, devraient permettre d'élucider un problème ou d'élever le débat. Souvent, durant la période des questions ou les débats, ministres et députés se lançaient dans des dialogues de sourds en se bombardant de messages. Leur tendance à parler à coups de formules-choc et à éviter les arguments de leurs adversaires plutôt qu'à les réfuter réduisait les chances de véritables échanges à l'intérieur de la chambre. Cependant, les législateurs sollicitaient souvent l'attention d'un autre auditoire qui se trouvait à l'extérieur de la chambre, un groupe auquel ils adressaient implicitement leurs observations. Et ce groupe, c'est la population.

En effet, ce sont les observateurs des débats législatifs qui sont fréquemment le point de mire des législateurs et les véritables destinataires des messages livrés durant des moments comme la période des questions. Le format du clip qui est adopté pour les reportages diffusés lors des informations du soir constitue, à la fois, un impératif et un véhicule pour ces capsules sonores de trente secondes que les législateurs utilisent pour communiquer avec la population, et donc les électeurs. Si on ne dispose que d'un temps limité pour communiquer avec ce groupe important, il est normal de vouloir être vu en train de livrer un message positif plutôt qu'en train d'essayer d'engager une discussion avec un adversaire, ce

Ashley Cochran et Heather Cochran ont toutes deux été stagiaires parlementaires à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

qui pourrait facilement être interprété comme une « mauvaise nouvelle ».

À bien des égards, c'est maintenant à la population que s'adressent les déclarations des législateurs devant la chambre et c'est cette même population qui est devenue une intervenante de plus en plus importante dans ces « échanges » qui étaient auparavant essentiellement confinés à l'intérieur de l'assemblée législative. Bien que les effets des médias sur la politique aient été étudiés en profondeur, c'est de cette modification de l'orientation des discussions, qui ne visent plus que la chambre, mais bien davantage la population, dont nous souhaitons traiter ici. Nous croyons que les développements de la technologie des communications et des médias ont transformé les assemblées législatives, qui étaient des « lieux de parole » et des forums de discussion, en un moyen de communication avec un auditoire absent. La politique est souvent comparée au théâtre, mais nous croyons que les assemblées législatives sont elles-mêmes devenues des théâtres ou des plateaux où les législateurs posent des questions et font des déclarations, non pas tant pour obtenir une réponse de leurs collègues que pour transmettre un message à un « auditoire ».

Cette transformation de l'assemblée législative d'un forum en un moyen de communication se fait toutefois au détriment des débats ou des échanges que cette enceinte visait à favoriser tant chez les législateurs que, possiblement, dans la société en général. De nos jours, comme les législateurs ont tendance à utiliser la chambre comme s'il s'agissait d'un plateau, leurs collègues leur servent moins de vis-à-vis pour ces débats que de faire-valoir pour leurs exposés aux téléspectateurs. Bien que la population représente un nouvel intervenant dans ces « échanges », son statut d'auditoire limite, bien entendu, sa capacité de participer à toute discussion avec les législateurs. On s'attend à ce que la population assume le même rôle que l'auditoire dans un théâtre, et ce, dans le sens le plus strict du terme : un groupe qui écoute et regarde, mais qui ne peut rien faire d'autre qu'observer. Ce nouveau parlement n'engendre pas, pour l'auditoire, d'attentes et, encore moins, de moyens pour ce qui est de communiquer avec ceux qui se trouvent à l'intérieur de ce « lieu de parole ». Cette attention que les législateurs accordent à la population en lui adressant implicitement leurs remarques constitue donc un geste moins démocratisant qu'il ne peut le paraître de prime abord. Les échanges ainsi perdus au sein de l'assemblée législative ne sont pas remplacés par un dialogue entre les législateurs et la population.

Cette transformation change le mode de communication qui définit l'assemblée législative comme un « lieu de parole ». Nous soutenons essentiellement que cette « parole » prononcée dans l'assemblée est destinée de plus en plus à un auditoire situé à l'extérieur de ce « lieu ». Le fait que l'auditoire visé par les législateurs se trouve à l'extérieur du « lieu de parole » et que la communication avec celui-ci se déroule à distance

comporte plusieurs implications importantes pour notre thèse principale. D'abord, non seulement cet auditoire a peu d'occasions d'échanger avec ceux qui lui adressent la parole, mais encore lorsque celui-ci — ou un sous-groupe de celui-ci — réussit à entrer dans ce « lieu de parole », ses membres ne sont pas tant représentés, comme le veulent diverses théories populaires sur la démocratie, qu'en représentation. Autrement dit, ils sont isolés des subtilités de leurs contextes sociaux. Bien que cette situation soit, à certains égards, une conséquence inéluctable de la nature de la démocratie représentative, elle est grandement aggravée par un mode de communication qui nuit aux échanges et transforme ces membres de l'auditoire en objets ou accessoires dans un spectacle.

Nous croyons, en outre, que ce mode de communication qui domine désormais l'assemblée législative constitue l'une des causes du décrochage de la population ou de « l'auditoire ». Même si l'on considère souvent les réformes électorales et institutionnelles comme des solutions au cynisme croissant de la population, nous sommes d'avis que de tels changements ne peuvent pas être totalement efficaces tant qu'on ne s'interrogera pas sur le mode de communication dont nous traitons et qu'on n'en corrigera pas les lacunes. On présume souvent que le déclin de la participation citoyenne est attribuable à des facteurs extérieurs aux institutions politiques, mais nous soutenons que, dans la mesure où l'assemblée législative elle-même devient de moins en moins un lieu de participation réelle, elle contribue de manière importante à favoriser cette désaffection.

Nous croyons, en particulier, que la nature fragmentée des « échanges » qui tendent à caractériser les assemblées législatives contribue à dissuader la population de s'impliquer davantage dans le processus politique. La population ne considère souvent les déclarations des législateurs que comme des tentatives de manipulation qui lui inspirent beaucoup de méfiance et d'ennui. Augmenter le niveau de participation réelle aux travaux de l'assemblée législative permettrait de recréer un espace important pour l'implication citoyenne.

Il ne s'agit là que d'un morceau du casse-tête que représente la revitalisation de notre démocratie. Comme c'est souvent le cas après la période de questions, nous nous sommes retrouvées avec plus de questions que de réponses à la fin de notre stage à l'Assemblée législative. Le temps que nous y avons passé nous a toutefois fourni un éclairage précieux sur le fonctionnement des parlements, sur la façon dont nous aimerions peut-être qu'ils fonctionnent, et sur l'écart qui existe entre les deux.